



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
24 juillet 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 22 juillet 2014, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 20 juillet 2014 de S. E. M. Hussein Chahristani, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères par intérim de la République d'Iraq, au sujet de la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Mohamed Ali **Alhakim**



**Annexe à la lettre datée du 22 juillet 2014 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

J'ai l'honneur de vous faire part du souhait du Gouvernement iraquien de voir le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) prorogé d'un an, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Mission a joué un rôle positif et efficace dans le succès des élections, qui se sont déroulées de manière pacifique et sans incident mémorable, le 30 avril 2014. Le 15 juillet 2014, l'Assemblée a élu un président et deux vice-présidents, dans un climat de bonne volonté et de démocratie, et est en voie d'élire un nouveau président de la République, ce qui permettra la formation d'un nouveau gouvernement national.

L'Iraq traverse une phase sensible et dangereuse de son histoire. Il fait face à des difficultés considérables dans la lutte contre les groupes terroristes et notamment l'État islamique d'Iraq et du Cham. Du fait des opérations terroristes, plus d'un million d'Iraqiens ont abandonné leurs habitations et leurs emplois dans les zones contrôlées par les groupes terroristes. L'Iraq a besoin de l'aide urgente de la MANUI pour obtenir un appui logistique et s'assurer que les familles déplacées vivent dans la dignité.

L'Iraq met à nouveau l'accent sur le rôle important de l'ONU, et tout particulièrement de la MANUI, pour ce qui est de fournir des conseils, un appui et une aide au peuple et au Gouvernement iraquien. Le Gouvernement iraquien souhaite que le mandat de la Mission soit prorogé d'un an, dans le respect de la lettre et de l'esprit des fondements énoncés dans la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité, et de voir la Mission continuer à lui apporter assistance et conseil, s'il en fait la demande et selon les modalités énoncées dans ma lettre du 6 août 2007.

Le Ministère des affaires étrangères par intérim  
(Signé) Hussain **Chahristani**